

Crédits aux particuliers France Avril 2016

Le 6 juin 2016

Le crédit aux particuliers reste dynamique

- Le taux de croissance annuel des crédits aux particuliers est quasi stable en avril 2016 (+ 3,6 %, après + 3,7 % en mars), les crédits à l'habitat (+ 3,2 %, après + 3,4 %) et ceux à la consommation (+ 5,2 %, après + 5,3 %) ne diminuant que très légèrement.
- La production de crédits nouveaux (cvs) à la consommation reste quasi inchangée en avril 2016 (4,5 milliards d'euros, après 4,6 milliards en mars 2016) alors que celle des crédits nouveaux à l'habitat augmente (15 milliards d'euros, après 13,6 milliards d'euros), sous l'effet notamment de la hausse des renégociations.
- Le taux d'intérêt des crédits à l'habitat à long terme à taux fixe baisse à nouveau (2,10 %, après 2,19 % en mars).

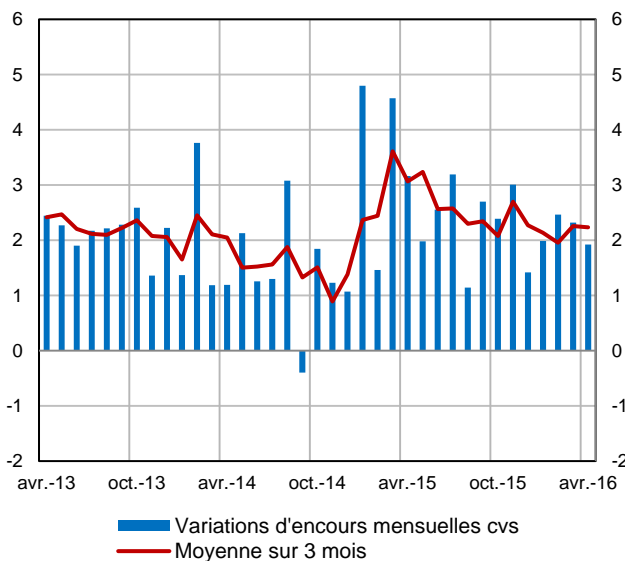
Encours et taux de croissance annuel (données non cvs)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut avr-16	Taux de croissance annuel brut		
		févr-16	mars-16	avr-16
Total	1 061	3,9	3,7	3,6
<i>Habitat</i>	873	3,6	3,4	3,2
<i>Consommation</i>	153	5,0	5,3	5,2
<i>Autres</i>	35	6,2	5,8	4,6

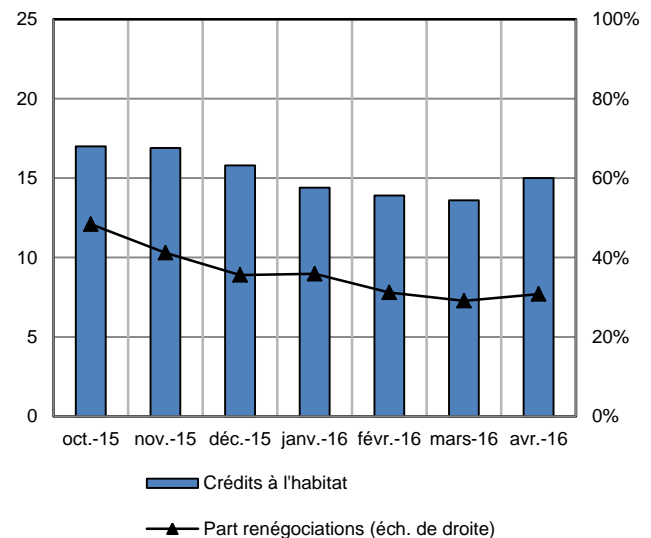
Variations d'encours mensuelles des crédits à l'habitat (données CVS)

(Variations d'encours en milliards d'euros, corrigées des opérations de titrisation et pertes sur créances irrécouvrables)



Part des renégociations au sein des crédits nouveaux à l'habitat

(flux mensuels CVS en milliard d'euros, part non cvs en %)



Montant des crédits nouveaux

(hors découverts, flux mensuels cvs (a))

(montant en milliards d'euros)	nov-15	déc-15	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16
- prêts amortissables à la consommation(b)	4,5	4,5	4,1	4,4	4,6	4,5
- crédits à l'habitat	16,9	15,8	14,4	13,9	13,6	15,0
- part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS, en % (c)	41,2	35,6	35,9	31,2	29,1	30,8

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

(en pourcentage)	nov-15	déc-15	janv-16	févr-16	mars-16 (e)	avr-16 (f)
crédits aux particuliers						
dont:						
- crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	2,36	2,34	2,33	2,27	2,19	2,10
- crédits à l'habitat à court terme et crédits à l'habitat à taux variable	2,13	2,11	2,10	1,94	2,02	1,94
- prêts amortissables à la consommation(b)	4,66	4,42	4,66	4,47	4,48	4,37
- découverts aux particuliers(d)	6,58	6,25	6,53	6,44	6,54	6,30

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue,

(b) Hors crédits renouvelables à la consommation

(c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS

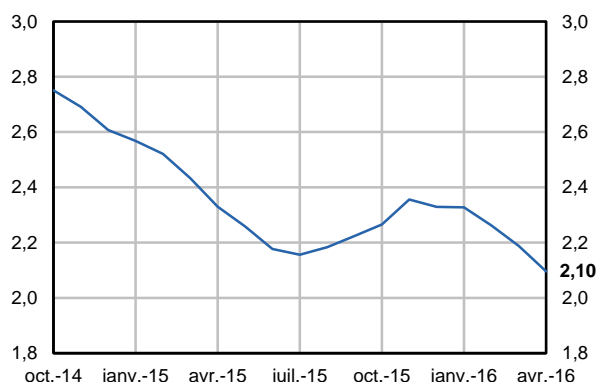
(d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents)

(e) Données révisées

(f) Données provisoires

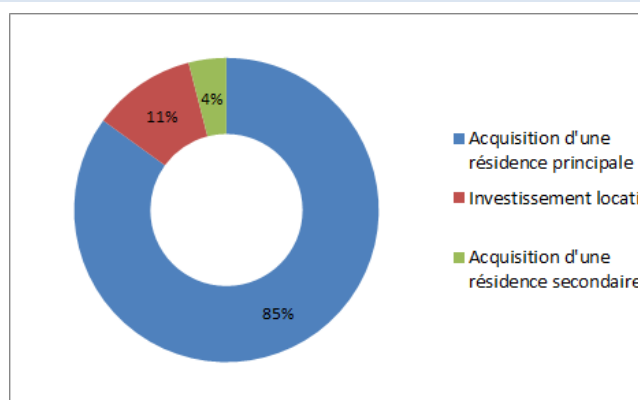
Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)



Motif des crédits nouveaux à l'habitat

(Part en %)



Complément

Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels, Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers par des Institutions Financières Monétaires résidentes.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les opérations de titrisation et les passages en perte de créances irrécouvrables, En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE, Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les renégociations comprennent également les rachats de crédits.

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr